

## Situation des allocataires réunionnais des quartiers prioritaires de la politique de la ville au 1er janvier 2017

*Début 2017, La Réunion compte 49 quartiers prioritaires de la politique de la ville (Qpv), où résident 61 000 foyers allocataires au sein desquels vivent 138 600 personnes couvertes (soit 16 % de la population réunionnaise).*

*Dans ces quartiers, la part des allocataires bénéficiaires de prestations sous conditions de ressources est particulièrement importante. Ainsi, près de la moitié (46 %) des allocataires en Qpv sont totalement dépendants des prestations de la CAF, contre seulement 39% sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la pauvreté monétaire y est particulièrement élevée, sept allocataires sur dix vivent sous le seuil des bas revenus.*

Au 1er janvier 2017, le département compte **49** Qpv, répartis dans 13 communes. **61 056** allocataires y résident (soit un quart de la population allocataires de la Caf). En considérant l'ensemble de la population couverte par la Caf (allocataire responsable du dossier, son conjoint, ses enfants et les autres personnes à charge), ils représentent **138 578** personnes, soit 16 % de la population réunionnaise.

Communes	Allocataires Caf dans les Qpv	Population couverte Caf dans les Qpv	Population totale couverte Caf	Part en %
Saint-Louis	6 614	16 611	43 592	38%
Saint-Joseph	2 373	4 888	28 162	17%
Saint-Pierre	7 187	16 265	62 317	26%
Sainte-Marie	1 843	4 285	24 127	18%
Le Port	9 648	22 640	28 027	81%
La Possession	414	916	23 681	4%
Saint-André	5 053	12 369	45 517	27%
Saint-Benoît	4 456	10 459	29 993	35%
Saint-Denis	14 254	29 371	106 107	28%
Saint-Leu	1 572	3 619	24 714	15%
Saint-Paul	3 124	7 487	72 132	10%
Sainte-Suzanne	1 199	2 890	16 907	17%
Le Tampon	3 319	6 778	56 543	12%
<b>Ensemble</b>	<b>61 056</b>	<b>138 578</b>	<b>561 819</b>	<b>25%</b>

Tableau 1.

Source : CAF de La Réunion 2017, Insee Rp 2013

### Encadré 1

En France métropolitaine et dans les outremer, 1 514 Qpv ont été définis dans le cadre de la réforme de la politique de la ville et sont entrés en vigueur au 1er janvier 2015. En Métropole, 1 296 Qpv ont succédé aux 717 Zus et 2 304 Cucs. Regroupant 4,8 millions d'habitants, ils sont presque exclusivement situés dans les pôles urbains, et très rarement dans les couronnes péri-urbaines. Ces quartiers sont souvent issus d'anciens quartiers en politique de la ville : parmi eux, 189 sont nouvellement entrés en politique de la ville.

Deux décrets sont venus préciser la méthode de définition de cette géographie prioritaire (décret du 3 juillet 2014 relatif aux départements métropolitains et décret du 22 décembre 2014 relatif aux outremer).

En Métropole et à La Réunion, la géographie prioritaire s'est basée sur le critère de concentration de population dite à bas revenus et déterminée à partir de la source revenus fiscaux localisés (Rfl) disponible à la maille infracommunale du carreau de 200 m de côté.

Source : L'e-sentiel, n°166, Octobre 2016.

Le département est fortement concerné par la politique de la ville: Un quart de la population couverte (25 %) de la Caf réside en Qpv (cf. tableau 1). Deux communes se distinguent avec une part de leur population couverte en Qpv très faible ou très élevée : d'un côté, La Possession avec seulement 4 % de sa population couverte Caf en Qpv est la commune qui en abrite la plus faible part; de l'autre côté, le Port avec plus des trois quarts de sa population couverte Caf (81 %) est la commune la plus concernée par la politique de la ville.

<sup>1</sup> Source : Insee, Population légale – recensement population 2015 : 850 727 habitants (population municipale).

## Un enfant sur cinq vit dans un quartier prioritaire

Le nombre d'enfants à charge (au sens des PF) résidant dans les Qpv s'élève à **58 983** (soit 22 % de l'ensemble des enfants Caf), dont 17 414 enfants âgés de moins de 6 ans (cf. tableau 2).

Source : CAF de La Réunion 2017

Enfants présents	Qpv	Département	%
<b>Nombre enfants à charge PF</b>	58 983	265 150	22,2%
<b>Nombre enfants de moins de 3 ans</b>	8 673	39 581	21,9%
<b>Nombre enfants de moins de 6 ans</b>	17 414	80 187	21,7%

Tableau 2.

## Trois communes concentrent près de la moitié des quartiers prioritaires

Les trois communes les plus peuplées de l'île, à savoir Saint-Denis (11 quartiers), Saint-Paul et Saint-Pierre (12 quartiers) abritent 23 des 49 quartiers prioritaires de La Réunion.

Les Qpv sont plus nombreux dans la région Sud de l'île : avec 18 Qpv (cf. carte 1). Le poids de la population couverte Caf dans les différentes communes dépend à la fois du nombre de quartiers et de leur taille : La Réunion compte de nombreux quartiers avec de « petits effectifs », 61 % des quartiers ont moins de 2 000 personnes couvertes; Quatre quartiers prioritaires sur cinq abritent moins de 3 000 personnes couvertes CAF. Deux d'entre eux dépassent les 15 000 personnes couvertes (Saint-Clotilde – Le chaudron et 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Couronne du Port) et concentrent à eux seuls, un quart de la population couverte par les prestations Caf. Au total, huit Qpv rassemblent plus de la moitié (51 %) de la population couverte Caf en politique de la ville.

### Encadré 2

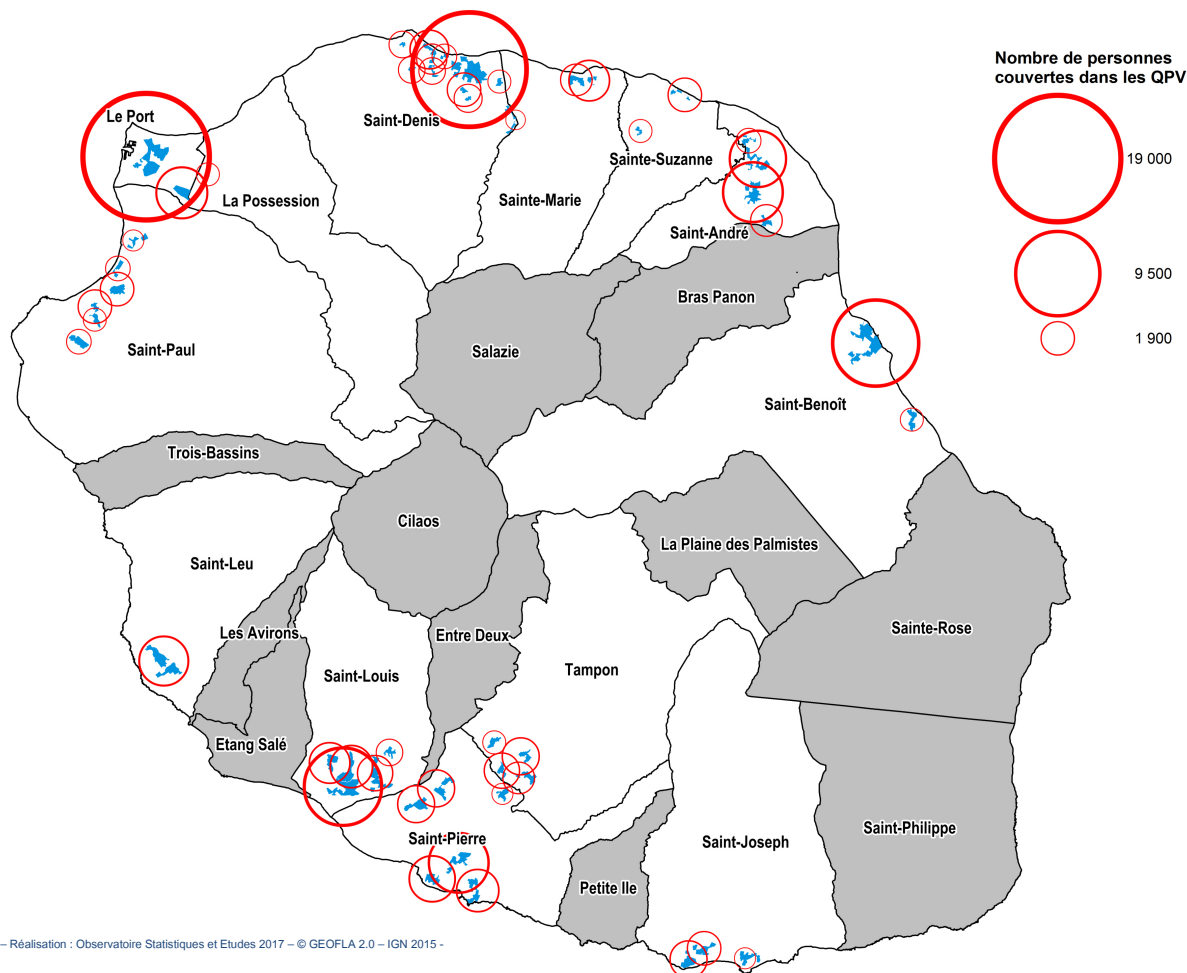
L'objectif de la politique de la ville est d'assurer une meilleure égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de la population. À compter de 2015, les quartiers politique de la ville (Qpv) sont désormais l'unique zonage officiel en matière de précarité urbaine. Ils bénéficieront de programmations spécifiques d'aménagement ou d'amélioration du cadre de vie.

Les quartiers ont été sélectionnés en raison de leur caractère urbain mesuré par une densité minimale de 2 000 habitants/km<sup>2</sup> et sur le faible niveau de revenus de leurs habitants. À La Réunion, pour la sélection de ces quartiers, le revenu médian maximal a été fixé à 7 900 euros annuels (contre 11 250 euros en France métropolitaine) par unité de consommation (UC). De plus, ces quartiers doivent être composés d'au moins 1 000 habitants et être situés sur une commune de plus de 15 000 habitants.

Source : Renouveau urbain et politique de la ville : Six projets pour améliorer le cadre de vie de 46 000 Réunionnais, Insee Analyse Réunion, N°10, Juin 2015.

## Répartition des quartiers prioritaires de la ville à La Réunion

Carte 1.



Source : Caf de La Réunion – Réalisation : Observatoire Statistiques et Etudes 2017 – © GEOFLA 2.0 – IGN 2015 -

Communes	Nombre personnes couvertes Qpv	Régions	Effectifs	Nombre Qpv	Effectifs par Qpv
Saint-André	12 369	EST	22 828	6	3 805
Saint-Benoît	10 459				
Sainte-Marie	4 285	NORD	36 546	15	2 436
Saint-Denis	29 371				
Sainte-Suzanne	2 890				
Le Port	22 640	OUEST	34 662	10	3 466
La Possession	916				
Saint-Leu	3 619				
Saint-Paul	7 487				
Saint-Louis	16 611	SUD	44 542	18	2 475
Saint-Joseph	4 888				
Saint-Pierre	16 265				
Le Tampon	6 778				
Ensemble	138 578				

Tableau 3.

Les quartiers sont plus nombreux dans la zone Sud (18 Qpv) et englobent **44 542** individus, soit 32 % de la population couverte Caf en quartier prioritaire. Deux communes, Saint-Louis et Saint-Pierre, ont un nombre de personnes couvertes Caf qui dépasse les 16 000 individus (cf. tableau 3).

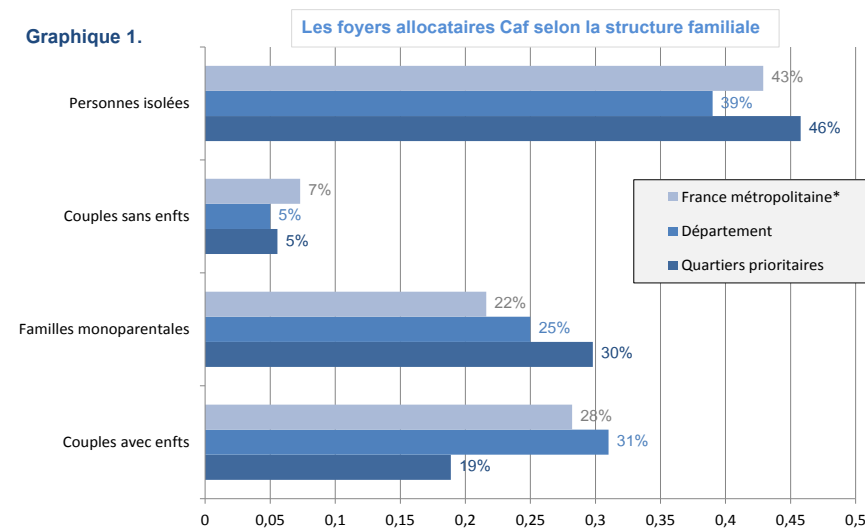
Les Qpv les plus peuplés sont situés dans la région Est de l'île. Saint-André et Saint-Benoît possèdent les effectifs par Qpv les plus élevés du territoire avec, en moyenne, **3 805** personnes couvertes par quartier (cf. tableau 3). Cela s'explique, entre autres, par le fait que les quartiers prioritaires de la région Est sont plutôt situés dans des centres-villes « pauvres »<sup>2</sup>. En effet, sept foyers allocataires sur dix qui habitent dans ces quartiers est un foyer à bas revenus (cf. tableau 15).

L'Ouest abrite un quart de la population couverte par la Caf. La commune du Port contraste avec les petits quartiers de la Possession et de Saint-Paul: 65 % des personnes couvertes de cette région, habitent dans des Qpv.

A l'opposé, les régions Nord et Sud possèdent les effectifs par Qpv les plus faibles, inférieurs à la moyenne régionale par quartier (2 828). Ces deux régions comptent 33 Qpv et concentrent 59 % de la population couverte par des prestations de la Caf.

## Les personnes isolées et les familles monoparentales surreprésentées dans les quartiers prioritaires de la ville

Graphique 1.



\* Source : L'e-essentiel, n°166, Octobre 2016.

Il est important de rappeler que la monoparentalité est considérée comme un facteur de fragilité économique, car elle génère des surcoûts pour l'allocataire, notamment en termes de dépenses de logement et de garde d'enfants. Ce qui fait que, les familles monoparentales sont les foyers les plus touchés par la précarité et la pauvreté (le plus souvent, ces familles ne bénéficient que du revenu d'un seul parent, principalement la mère).

Les familles monoparentales sont également très présentes dans les Qpv, avec trois foyers allocataires sur dix (cf. graphique 1). Par rapport à la France métropolitaine (22 %), la part des familles monoparentales est plus élevée à La Réunion (25 %).

Cependant, si l'on regarde la part des familles dans son ensemble (couples avec enfant et familles monoparentales), celle-ci s'avère moins élevée dans les Qpv (49 %) qu'au niveau départemental (56 %). Les Qpv concentrent donc moins de familles bénéficiaires de prestations familiales de la Caf.

2 Source : Daudin, V et Lieutier, S. « Renouvellement urbain et politique de la ville: six projets pour améliorer le cadre de vie de 46 000 Réunionnais », Insee Analyses Réunion, n°10, Juin 2015.

Enfin, pour les couples sans enfant, on observe une proportion identique, que ce soit en Qpv qu'au niveau départemental (avec 5 %). Ces foyers bénéficiant principalement d'aides au logement ou/et de minima-sociaux versées par la Caf, on peut dire que les « besoins » sont assez similaires, que ce soit pour les allocataires qui habitent en Qpv que pour ceux qui résident en dehors de ces zones prioritaires (cf. graphique 1).

## Trois foyers allocataires sur dix résidant en Qpv est une famille monoparentale

Types de familles	QPV	Hors Qpv	Departement
Couples sans enfant	5%	5%	5%
Hommes isolés sans enfant	25%	21%	22%
Femmes isolées sans enfant	21%	16%	17%
Familles monoparentales avec 1 enfant	14%	12%	13%
Familles monoparentales avec 2 enfants	9%	7%	7%
familles monoparentales avec 3 enfants ou plus	7%	4%	5%
Couples avec 1 enfant	7%	14%	13%
Couples avec 2 enfants	7%	14%	12%
Couples avec 3 enfants ou plus	5%	7%	6%

Tableau 4.

Source : CAF de La Réunion 2017

37 % des familles en Qpv ont un ou deux enfants contre 45 % sur l'ensemble du département (cf. tableau 4).

Les Qpv ont une proportion de familles monoparentales plus élevée qu'au niveau départemental, mais aussi de taille plus grande, c'est-à-dire avec trois enfants ou plus (cf. tableau 4). Les familles monoparentales avec au moins deux enfants sont plus concentrées dans les Qpv (avec 16 %) que sur l'ensemble du département (12 %).

Pour les couples avec enfants, la proportion de familles nombreuses (trois enfants ou plus) est quasi-similaire au niveau départemental (6 %), mais se situe bien au-dessous du niveau métropolitain (11,3 %)<sup>1</sup>.

Les quartiers prioritaires de La Réunion cumulent donc deux types de profils d'allocataires fragiles : à savoir, une proportion plus élevée de femmes isolées et de familles monoparentales par rapport à la moyenne départementale (et dans une majorité des cas, ces femmes isolées sont inactives<sup>3</sup>).

### Encadré 3

## Faible proportion d'allocataires de moins de 25 ans dans les Qpv

Age du responsable du dossier	Qpv	Qpv en %	Hors Qpv en %	Département en %
moins de 25 ans	5 206	9%	9%	9%
25-29 ans	7 449	12%	13%	12%
30-39 ans	13 491	22%	26%	25%
40-49 ans	14 152	23%	26%	25%
50-59 ans	11 734	19%	17%	18%
60 ans ou plus	9 032	15%	9%	10%

Tableau 5.

Source : CAF de La Réunion 2017

### Un vieillissement plus rapide des populations des départements d'outre-mer (Dom), en particulier celles des communes ayant des QPV

La population des départements ultramarins reste plus jeune que celle de métropole, mais vieillit à un rythme plus soutenu : entre 1999 et 2013, la part des plus de 65 ans des Dom est passée de 8,4 % à 11,6 % (+ 3,3 points), contre 15,9 % à 17,9 % (+ 2 points) en France métropolitaine. La situation est très contrastée entre, d'une part, la Guadeloupe et la Martinique dont près du quart de la population a plus de 60 ans et, d'autre part, Mayotte et la Guyane où cette tranche d'âge atteint respectivement 4,2 % et 7,9 %. La Réunion est dans une position intermédiaire avec 15,6 % de personnes de plus de 60 ans (Insee, Estimations recensement 2016).

Sur la même période, les communes d'outre-mer concernées par la politique de la ville, ont connu, comme celles de métropole, un vieillissement de leur population plus rapide que les communes sans QPV : la population de plus de 65 ans augmente de 3,9 points dans les communes comprenant au moins un QPV contre 3 points dans celles n'en comprenant aucun.

Source : « Vieillesse de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville ». En Bref du Commissariat Général à l'Égalité des territoires, n°44, Octobre 2017

La grande majorité des allocataires, qu'ils résident en Qpv (57 %) ou hors-Qpv (65 %), ont entre 25 et 49 ans, soit la tranche d'âge où on fonde une famille et où les besoins en prestations familiales, allocations logements et minima-sociaux sont les plus importants (cf. tableau 5). Alors que la part des allocataires de moins de 25 ans est assez faible, que ce soit en Qpv ou Hors-Qpv (avec 9 %), les allocataires de plus de 60 ans sont plus concentrés dans les Qpv (15 %) que sur l'ensemble du département (10 %).

Cette tendance confirme, non seulement, que le vieillissement de la population touche également les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais que les communes de La Réunion connaissent, comme celles de métropole, un vieillissement de leur population plus rapide que les communes sans Qpv (cf. Encadré 3).

<sup>3</sup>Source : Observatoire national de la politique de la ville, Rapport annuel 2015.

## Les allocataires des Qpv sont plus dépendants des prestations de la Caf

Un indicateur de fragilité économique des allocataires peut être la part des allocataires dépendants des prestations sociales, c'est-à-dire ceux dont les ressources dépendent à 50 % ou plus des prestations de la Caf (cf. tableau 6).

Part des prestations CAF dans le revenu final	Qpv	Hors Qpv	Département	Qpv France métropolitaine*
Moins de 50%	34%	47%	43%	57%
50 à 99%	20%	17%	18%	17%
100%	46%	36%	39%	26%

\* Estimation Insee au 31/12/2016

Sources : CAF de La Réunion 2017, Insee 2017

Tableau 6.

Ainsi, la dépendance aux prestations n'est pas seulement concentrée dans les Qpv, mais concerne l'ensemble des allocataires du département. Ceci s'explique, entre autres, par la jeunesse de la population conjugée à un taux de chômage élevé, le plus élevé de France en 2017 (avec 23 % contre 9% en France métropolitaine).

Cette forte dépendance aux prestations de la Caf, accentuée dans les Qpv, est aussi fortement liée à une inactivité plus importante dans ces quartiers.

### Forte inactivité dans les quartiers prioritaires

L'inactivité, c'est-à-dire la situation des personnes n'étant ni au chômage, ni en emploi, est dans les Qpv (39 %) particulièrement élevée (cf. tableau 7). Plus de trois allocataires sur cinq sont chômeurs ou inactifs dans les Qpv. Seuls ¼ des allocataires occupent un emploi (contre 35 % au niveau départemental). La part des actifs en Qpv est ainsi près de 10 points inférieurs à celui mesuré sur l'ensemble du département. Cet écart montre une situation préoccupante en termes d'emploi et de chômage. Près de 15 500 résidents de quartiers prioritaires sont des chômeurs. (cf. tableau 7).

#### Encadré 4

##### L'activité économique dans les quartiers prioritaires (Qpv)

Au 1er janvier 2014, un peu plus de 6 000 établissements économiques sont situés dans les Qpv de La Réunion sur un total de 53 100 établissements (graphique 2). Rapportés à leur population, les Qpv comptent environ 39 établissements pour 1 000 habitants, soit une densité sensiblement moindre que celle du département (63,7 pour 1 000 habitants). Enfin, un peu plus de 1 000 établissements se sont installés au cours de l'année 2014 dans l'un des 49 Qpv de La Réunion.

Source : Observatoire nationale de la politique de la ville, rapport annuel 2015.

Le versement des prestations sociales (aides à la famille, prestations logement et minima-sociaux) joue un rôle considérable dans la réduction des inégalités.

La Caf joue ainsi un rôle très important dans les Qpv. Ainsi, près d'un allocataire réunionnais sur deux voit son revenu dépendre entièrement des prestations de la Caf (soit 46 %), contre seulement 26 % pour la France métropolitaine (cf. tableau 6).

Situation professionnelle	QPV	Qpv en %	Hors Qpv en %	Département en %
Actif	15 775	26%	38%	35%
inactif ou inconnus	24 092	39%	34%	35%
Chômeurs	15 316	25%	22%	22%
étudiant	904	2%	2%	2%
retraité	4 969	8%	4%	5%
Ensemble	61 056	100%	100%	100%

Source : CAF de La Réunion 2017

Tableau 7.

#### Encadré 5

##### Une inactivité beaucoup plus élevée que dans le reste des unités urbaines englobantes

En France, l'inactivité, c'est-à-dire la situation des personnes n'étant ni en emploi ni au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), est, en quartiers prioritaires, particulièrement élevée. Parmi les personnes en âge de travailler, le taux d'inactivité dépasse 40 % (32,6 % chez les hommes et 49,8 % chez les femmes), soit 13,9 points de plus que dans le reste des unités urbaines qui abritent des quartiers prioritaires. Cette inactivité comprend des personnes en études ou formation et d'autres catégories d'inactifs.

Quelles que soient les caractéristiques d'âge ou de sexe, les écarts entre les taux d'inactifs en quartiers prioritaires et ceux du reste des unités urbaines qui les abritent sont importants, particulièrement chez les femmes (49,8 % contre 31,3 %) et les 50-64 ans (46,1 % contre 32,6 %).

Source : Observatoire nationale de la politique de la ville, rapport annuel 2017.

Aides au logement	Effectifs QPV	Qpv en %	Hors Qpv en %	Département en %
Allocation logement familiale	20 712	34%	23%	25%
Allocation logement sociale	16 673	27%	16%	19%
ENSEMBLE	37 385	61%	39%	44%

Tableau 8.

Source : CAF de La Réunion 2017

L'Allocation de logement familiale (Alf) et l'Allocation de logement sociale (Als) sont des prestations versées sous conditions de ressources aux foyers dont les revenus sont limités. Etant des aides ciblées sur les plus modestes, les bénéficiaires des aides au logement sont logiquement plus nombreux dans les Qpv (61 %) que sur l'ensemble du territoire (44 %).

### Trois allocataires sur cinq des quartiers prioritaires bénéficient d'une aide au logement

Janvier 2017, **37 385** allocataires des Qpv bénéficient d'une aide au logement, pour **90 281** personnes couvertes (cf. tableau 8).

## Des ménages défavorisés majoritairement locaux

Type de parc	Qpv	Hors Qpv	Département
Parc public	82%	38%	53%
Parc privé	18%	62%	47%

Tableau 9.

Source : CAF de La Réunion 2017

### Encadré 6

Dans l'Ouest de l'île, 62 % des bénéficiaires sont hébergés dans le parc social et 28 % dans le parc privé. La commune du Port se démarque des autres communes, où près de 84 % des bénéficiaires sont hébergés dans le parc social et seulement 9,5 % dans le parc privé.

Dans le Nord et l'Est, un allocataire AL sur deux, est locataire dans le parc social et deux allocataires sur cinq dans le parc privé. Les communes de Bras-Panon, de Saint-Benoît et de Sainte-Marie se distinguent, particulièrement, avec des taux dépassant les 60 %. Ces communes disposent d'un parc locatif social plus abondant et surtout récent. C'est dans le Sud que le parc locatif privé accueille le plus grand nombre de bénéficiaires d'AL, avec un peu plus de 51 % des locataires aidés dans ces communes. Le parc locatif social accueille un peu plus d'un tiers des bénéficiaires d'une AL. Le déficit important de logements sociaux dans cette région de l'île explique largement ce faible taux.

Source : « les foyers bénéficiaires d'une aide au logement au 31 décembre 2017 », Analyses et Etudes de la Caf de La Réunion, n°3, août 2018.

Dans les Qpv, neuf allocataires sur dix (94 %) bénéficiant d'une aide au logement (AL) sont locataires de leur résidence principale : 82 % d'entre eux sont logés dans le secteur public contre 18 % dans le privé (cf. tableau 9).

On constate que les résidents des Qpv sont encore plus défavorisés que l'ensemble des ménages de l'île : en effet, 82 % des bénéficiaires d'une AL vivent dans le parc public contre 38 % pour ceux habitant Hors-Qpv. A contrario, concernant le parc privé, la part des ménages en Qpv est plus de trois fois et demi inférieure à la part des Hors-Qpv (18 % contre 63 %). Cet écart s'explique, entre autres, par un parc locatif privé moins dense dans les Qpv (cf. encadré 6).

Les ménages « modestes » sont les premiers bénéficiaires de ces aides. Aussi, les bénéficiaires des AL sont relativement plus nombreux dans les Qpv que sur l'ensemble du territoire : 61 % des foyers allocataires résidant en Qpv perçoivent une AL contre 44 % au niveau départemental (par rapport aux Qpv de la France métropolitaine, ce taux est inférieur de 16 points). Cette différence est liée à l'existence d'un habitat social relativement concentré dans ces Qpv ainsi qu'un niveau de revenus de ces populations relativement faible (cf. encadré 7).

### Encadré 7

#### Les Qpv accueillent plus de la moitié des logements locatifs sociaux

Au 1er janvier 2017, 36 613 logements sociaux sont situés dans les Qpv, représentant 52 % de l'ensemble du parc locatif social. Ce taux atteint même les 55 %, si on se limite aux seules communes concernées par la géographie prioritaire de la politique de la ville. En métropole, la part des logements sociaux situés en Qpv est plus faible, et s'établit à 31 % contre 38 % dans l'ensemble des DOM.

**Au Port, le parc locatif social situé essentiellement en Qpv :** A l'échelle des intercommunalités, la proportion des logements sociaux varie entre 48 % pour la Cinor et 58 % pour la Civis. Dans la commune du Port, la quasi-totalité des logements sociaux sont situés en Qpv (91%). En fait, Le Port dispose à la fois du parc social le plus ancien (26 ans en moyenne) et le plus dense : plus de la moitié (58 %) des ménages vivent dans un logement social. Les quartiers prioritaires de Saint-Louis, Saint-Joseph, Saint-Pierre et Sainte-Suzanne rassemblent plus de 60 % de l'habitat social de leur commune. A Saint-Denis et au Tampon, les Qpv concentrent plus de la moitié du parc locatif social. C'est à La Possession que la part des logements sociaux situés en Qpv est la plus faible (12 %). Mais cette proportion est toute relative, car la commune ne compte qu'une seule zone prioritaire située dans le quartier de Saint-Laurent.

Source : « Une croissance soutenue du parc locatif social en 2016 », Chiffres et Statistiques, Deal Réunion, N°2018-1, Mai 2018.

Quartiers prioritaires	Taux effort Brut	Taux effort Net	Ecart en %
Saint-André	47%	11%	36
Saint-Benoît	46%	9%	37
Sainte-Marie	45%	13%	32
Saint-Denis	45%	11%	34
Sainte-Suzanne	49%	13%	36
Le Port	40%	8%	32
La Possession	44%	10%	34
Saint-Leu	45%	10%	35
Saint-Paul	43%	10%	33
Saint-Louis	48%	12%	35
Saint-Joseph	53%	15%	39
Saint-Pierre	46%	11%	36
Le Tampon	50%	13%	36
Ensemble	46%	11%	35
Département	47%	16%	31

Tableau 10.

Source : CAF de La Réunion 2017

### Un taux d'effort médian plus faible en Qpv

La charge que constitue le logement dans le budget des familles peut être évaluée par le critère du taux d'effort. Le taux d'effort est le rapport entre les dépenses en logement et le revenu des allocataires. Il est qualifié de « net » lorsque le coût du logement est minoré du montant de l'AL ; et de « brut » lorsqu'il est calculé avant prise en compte de cette aide. L'écart obtenu entre « brut » et « net » permet d'apprécier l'effet « solvabilisateur » des aides au logement.

Dans les Qpv, le taux d'effort médian passe de 46 % à 11 %, soit un écart de 35 points (cf. tableau 10). Grâce aux AL, la moitié des ménages des Qpv consacre moins de 11 % de leur budget à leur dépense de logement. Le taux médian net est inférieur dans les Qpv (11 %) au taux du département (16 %). Cela suggère que les loyers dans les Qpv sont, en moyenne, moins élevés (à structure de composition familiale équivalente). Ce qui est vrai, car le parc social est dominant dans les Qpv (cf. encadré 7). Les bailleurs sociaux, liés par leur convention avec l'Etat, doivent généralement proposer aux ménages les plus modestes, des loyers en dessous du prix du marché.

## Les bénéficiaires d'aides à l'accompagnement aux familles

Prestations liées à l'accompagnement des familles	Qpv	Qpv en %	Hors Qpv en %	Département en %
Allocations Familiales	27 095	44%	50%	50%
Complément Familial	3 582	6%	6%	6%
Allocation de Rentrée Scolaire	19 875	33%	30%	31%
Allocation Journalière de Présence Parentale	4	0,01%	0,01%	0,01%
Allocations de Soutien Familial	12 389	20%	12%	14%
Allocations d'Education Enfant Handicapé	1 016	2%	2%	2%

Tableau 11.

Source : CAF de La Réunion 2017

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, près de la moitié des allocataires résidant en Qpv (soit **29 752** allocataires) bénéficient d'une prestation liée à l'accompagnement des familles. Le nombre d'allocataires de l'Allocation de Soutien Familial (ASF), une aide versée pour élever un enfant privé de l'un de ses deux parents, est proportionnellement plus élevée dans les Qpv (20 %) que sur l'ensemble du département (14 %). Une différence qui peut se justifier par la présence plus importante de familles monoparentale dans les Qpv (cf. graphique 1). Dans ces familles, les enfants sont privés de l'aide d'un des parents, le recours à l'ASF ou à l'ASF complémentaire s'avère alors nécessaire, que ce soit pour compléter ou obtenir une pension alimentaire (cf. encadré 8).

Les Qpv ont une proportion de bénéficiaires d'Allocations familiales (AF) moindre (44 %) qu'au niveau départemental (50 %). Cet écart peut s'expliquer, par le fait que les allocataires sans enfant (personnes isolées et couples sans enfants) sont surreprésentées dans les Qpv (cf. tableau 11).

### Encadré 8

En 2017, 37 510 allocataires réunionnais ont été bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial (ASF), concernant 64 963 enfants. Parmi les bénéficiaires de l'ASF, 487 ont bénéficié de l'ASF complémentaire (autrement dit la garantie des impayés de pension alimentaire).

A La Réunion, 14 % des allocataires perçoivent l'ASF contre 6 % en France métropolitaine.

Source : « Portrait Social de la Caf de la Réunion 2017 »

Source : CAF de La Réunion 2017

Prestations accueil du Jeune Enfant	Qpv	Qpv en %	Hors Qpv en %	Département en %
	<b>7 870</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Prime naissance/adoption	183	2%	2%	2%
Allocation de base	7 758	99%	92%	93%
Compl. libre choix d'activité	100	1%	3%	2%
Compl. mode de garde	429	5%	18%	16%

Remarque : un allocataire peut cumuler plusieurs prestations de la PAJE

Tableau 12.

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de base est de **7 758** (soit 99 % des bénéficiaires de la Paje), une proportion supérieure de 6 points à la moyenne départementale (cf. tableau 12).

**429** allocataires sont bénéficiaires d'un Complément de mode de garde (Cmg) en 2017 (soit 5 % des allocataires en Qpv), un taux bien inférieur à celui du département (16 %). Cela s'explique par le fait que le mode d'accueil extra-parental dépend fortement des ressources de la famille, elles-mêmes liées à leur activité<sup>4</sup>. Dans ces quartiers, 64 % des allocataires sont au chômage ou en inactivité (cf. tableau 7), par conséquent, on peut supposer que ces derniers gardent eux même leurs enfants et, ne font donc pas appel à un mode de garde.

Les bénéficiaires du Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA) dans les Qpv s'élève en 2017 à **100** bénéficiaires (et 894 sur l'ensemble du département).

## Les bénéficiaires de minima-sociaux sont surreprésentés dans les quartiers prioritaires

Le versement de prestations sociales joue un rôle prépondérant dans la réduction de la précarité et des inégalités. Le niveau de vie de nombreux allocataires dépend fortement des prestations de la Caf et plus particulièrement, des minima-sociaux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Caf de La Réunion compte **33 178** allocataires de minima-sociaux résidant en QPV. En y rajoutant les conjoints et les ayants-droits, ce sont **75 531** personnes qui en bénéficient (soit 55 % des personnes couvertes par la Caf vivant dans les QPV).

<sup>4</sup> Source : Cally, J-R et Périanin, P. « Les familles fréquentant les établissements d'accueil du jeune enfant à La Réunion. Une étude réalisée en 2015 auprès des gestionnaires des structures », Revue des politiques sociales et familiales, n°124, 2017, pp. 85-95

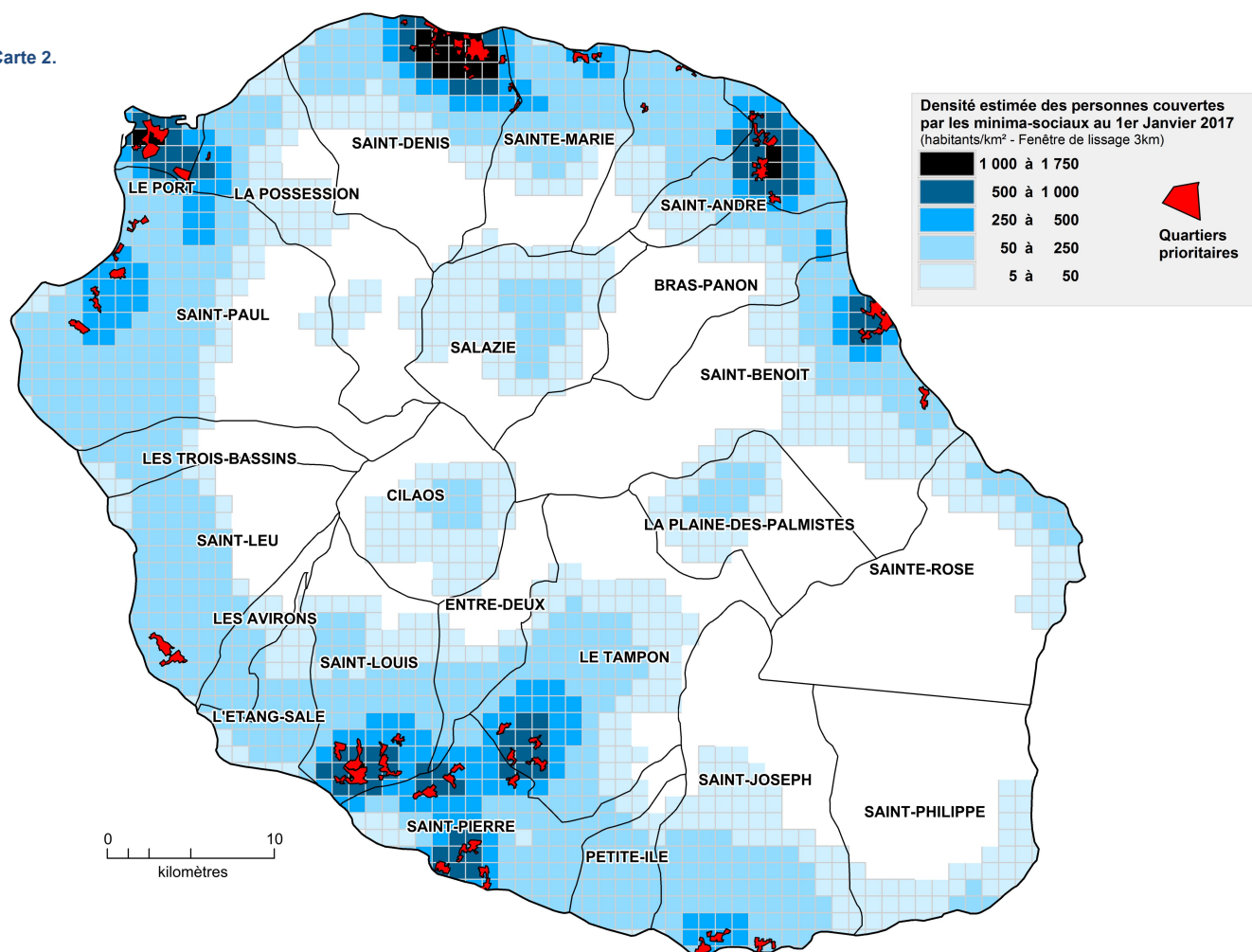
Part des bénéficiaires Minima-Sociaux	Qpv	Hors Qpv	Département
Allocataires	54%	42%	45%
Personnes couvertes	55%	36%	40%

La part des personnes couvertes par les minima-sociaux est plus élevée de près de 20 points dans les zones prioritaires (55 %), que dans les zones « hors QPV » (36 %).

Tableau 13.

Les minima-sociaux couvrent 40 % de la population couvertes par la Caf. Cette population n'est pas répartie de manière homogène sur l'ensemble du territoire (cf. carte 2). Cependant, on peut observer que les Qpv concentrent les plus fortes densités des bénéficiaires de minima-sociaux.

Carte 2.



## Un allocataire sur deux est couvert par le Revenu de solidarité active dans les Qpv

Prestations	Qpv	Taux de couverture	Département	Taux de couverture
Allocations adultes handicapés (AAH)	4 236	7%	26 197	10%
Revenu de Solidarité (RSO)	1 599	3%	5 416	2%
Revenu de solidarité active (RSA)	27 362	45%	93 837	36%
Prime pour l'activité (Ppa)	13 941	23%	58 238	23%
dont cumul Rsa-Ppa	2 655	4%	10 233	4%

Tableau 14.

Source : CAF de La Réunion 2017

Afin d'assurer un revenu minimal aux allocataires les plus fragiles, la Caf délivrent trois minima-sociaux: l'Allocation aux adultes handicapés (Aah), le Revenu de solidarité active (Rsa) et le Revenu de solidarité (Rso). Au 1er janvier 2017, près de la moitié des allocataires résidant en Qpv était bénéficiaire du Rsa socle (soit 45 %). Un taux de couverture supérieur de 10 points au taux moyen sur le département (cf. tableau 14).

Concernant l'Aah, le taux de couverture est moins élevé en Qpv (7 %) qu'au niveau départemental (10 %). Enfin, le taux de couverture pour le Rso est sensiblement similaire au taux départemental (3 %).



## Un allocataire sur cinq bénéficie de la prime d'activité en quartier prioritaire

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, **13 941** allocataires bénéficient de la prime d'activité, soit 23 % des allocataires résidant en Qpv. Le taux de couverture est identique au taux moyen départemental. En fonction de leurs ressources, certains allocataires peuvent cumuler la Prime d'activité et le Rsa socle (cf. tableau 14) : **2 655** allocataires résidant en Qpv sont dans cette situation (pour un taux de couverture de 4 %).

## Dans les quartiers prioritaires, sept allocataires sur dix résident dans un foyer à bas revenus

Les fichiers des allocataires Caf permettent de suivre les situations des familles vivant dans un foyer allocataire à bas revenus (au sens Caf).

Ils constituent une source d'information riche pour appréhender les phénomènes de pauvreté et de précarité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 62 % des allocataires réunionnais (soit **159 577** allocataires pour **375 952** personnes couvertes) vivent sous le seuil des bas revenus (c'est-à-dire avec 1 045 euros par mois et par unité de consommation).

### Encadré 10

Les quartiers prioritaires concentrent, par construction, une part plus importante de foyers à bas revenus. Ces situations de pauvreté concernent plus particulièrement les allocataires, déjà surreprésentés dans ces quartiers. Si l'on observe la pauvreté à partir du seuil de bas revenus calculé sur le champ de la population allocataire, en 2015, environ 1 970 000 personnes, dont 840 000 enfants de moins de 18 ans, vivent dans un foyer allocataire pauvre en France. La part de ces foyers allocataires pauvres est bien plus élevée au sein des quartiers prioritaires (65,3 %) que dans le reste du territoire : elle se situe 21 points au-dessus de la moyenne des unités urbaines environnantes (44,8 %) et 25 points au-dessus de la moyenne métropolitaine (40,2 %).

En France métropolitaine, les familles avec enfants représentent la moitié des foyers allocataires pauvres (50,5 %), et 58,2 % de l'ensemble de la population allocataire générale (58,2 %).

Source : Observatoire nationale de la politique de la ville, rapport annuel 2015.

### L'absence de revenus d'activité renforce le risque de pauvreté

L'absence de revenus d'activité va souvent de pair avec la pauvreté : 39 % des Réunionnais pauvres vivent dans un ménage sans revenu d'activité contre 28 % des métropolitains pauvres. À La Réunion, les ménages sans revenus d'activité sont souvent des ménages sans emploi, tandis qu'il s'agit plus souvent de retraités en métropole.

Comme ailleurs en France, les familles monoparentales sont les ménages les plus touchés par la pauvreté. Ces familles ne bénéficient le plus souvent que du revenu d'un seul parent, principalement la mère. Elles représentent un ménage sur cinq à La Réunion.

Source : « Quatre Réunionnais sur dix sous le seuil de pauvreté », Insee Analyses, communiqué de presse du 29 septembre 2017.

Source : CAF de La Réunion 2017

Commune	Allocataires CAF en Qpv	Allocataires bas Revenus en Qpv	Bas revenus Qpv	Bas revenus Département
Saint-Louis	6 614	4 945	75%	68%
Saint-Joseph	2 373	1 559	66%	67%
Saint-Pierre	7 187	5 168	72%	62%
Sainte-Marie	1 843	1 186	64%	56%
Le Port	9 648	6 717	70%	67%
La Possession	414	289	70%	51%
Saint-André	5 053	3 648	72%	65%
Saint-Benoît	4 456	3 279	74%	68%
Saint-Denis	14 254	9 030	63%	54%
Saint-Leu	1 572	1 154	73%	65%
Saint-Paul	3 124	2 165	69%	62%
Sainte-Suzanne	1 199	889	74%	61%
Le Tampon	3 319	2 238	67%	62%
<b>Ensemble</b>	<b>61 056</b>	<b>42 267</b>	<b>69%</b>	<b>61%</b>
<b>Nord</b>	<b>17 296</b>	<b>11 105</b>	<b>64%</b>	<b>55%</b>
<b>Est</b>	<b>9 509</b>	<b>6 927</b>	<b>73%</b>	<b>67%</b>
<b>Ouest</b>	<b>14 758</b>	<b>10 325</b>	<b>70%</b>	<b>62%</b>
<b>Sud</b>	<b>19 493</b>	<b>13 910</b>	<b>71%</b>	<b>64%</b>

Tableau 15.

Si l'on observe la pauvreté à partir du seuil de bas revenus, à La Réunion, près de 7 allocataires sur 10 (69 %) résidant dans les Qpv sont considérés, en 2017, comme « bas revenus » (soit **42 267** allocataires pour **100 775** personnes couvertes), alors que cette proportion s'établit à 65 % en France métropolitaine (cf. encadré 10).

Sur treize communes, neuf ont une part de bas revenus supérieure ou égale à 69 % (cf. tableau 15), ce qui démontre bien que la population allocataires des Qpv est particulièrement touchée par la pauvreté et, que les prestations sociales de la Caf jouent un rôle essentiel et capital dans la réduction des inégalités.

Un écart de 12 points de % sépare la proportion de bas revenus la plus forte (à savoir Saint-Louis avec 75 %) de la proportion la plus faible (à sa savoir Saint-Denis avec 63 %). C'est dans la région Est que la pauvreté est la plus marquée : 73 % des habitants des Qpv vivent sous le seuil des bas revenus. Viennent ensuite le Sud (71 %), l'Ouest (70 %) et enfin, le Nord (64 %). Cette hiérarchie entre région s'explique par un accès inégal à l'emploi sur l'ensemble du territoire (cf. Encadré 11).

Les écarts les plus marqués entre Qpv et département concernent la commune de la Possession (+ 19 points), de Sainte-Suzanne (+ 13 points) et de Saint-Pierre (+ 10 points). A contrario, les écarts les plus faibles concernent la commune de Saint-Joseph (-1 point), du Port (+ 3 points) et du Tampon (+ 5 points).

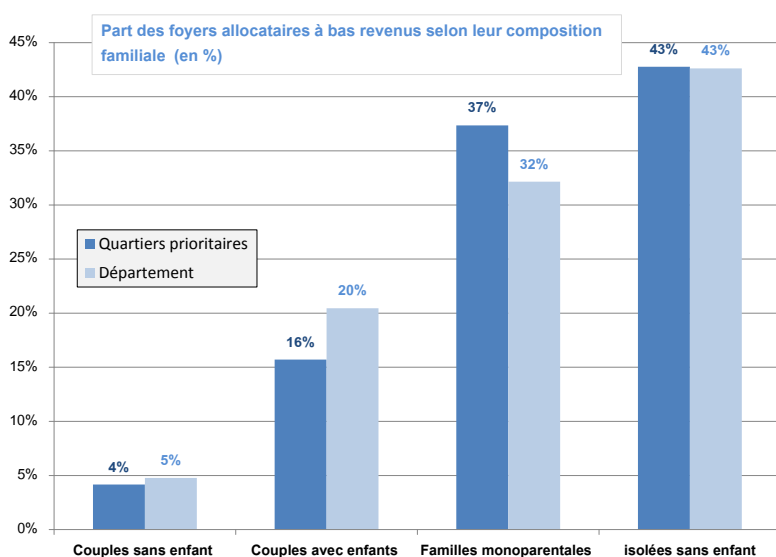
Source : CAF de La Réunion 2017

Pauvreté allocataires CAF	Population couvertes Caf	Population Bas revenus	Part des Bas Revenus
Quartiers prioritaires	138 578	100 775	73%
Hors quartiers prioritaires	490 123	275 177	56%
Département	628 701	375 952	60%

Tableau 16.

Un peu plus d'un quart des personnes bas revenus (26 %) vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. En 2017, le nombre total de personnes couvertes bas revenus résidant dans les Qpv s'élève à **100 775**, soit 73 % des personnes couvertes Caf résidant dans ces quartiers (cf. tableau 16). Les Qpv concentrent par définition, une part plus importante de foyers à bas-revenus (cf. encadré 10).

Dans les Qpv, la part des Bas revenus est très élevée : 13 points au-dessus que la moyenne départementale (60 %) (cf. tableau 16).



Graphique 2.

Source : CAF de La Réunion

### L'Est de l'île, microrégion la plus pauvre

En termes de pauvreté, la hiérarchie entre microrégions reflète l'inégal accès à l'emploi : la pauvreté est plus marquée dans l'Est avec 46 % de ses habitants sous le seuil de pauvreté contre 33 % dans le Nord, région la moins touchée. En effet, l'Est souffre le plus du manque d'emplois, avec seulement 41 % des personnes de 15 à 64 ans en emploi contre 49 % dans le Nord. Les inégalités entre les revenus les plus faibles et les plus élevés sont quant à elles plus fortes dans les microrégions comme le Nord, même si les niveaux de vie y sont les plus élevés de l'île. Les revenus des ménages les plus défavorisés sont assez homogènes d'une microrégion à l'autre puisque essentiellement constitués par les minima sociaux.

Source : « Quatre Réunionnais sur dix sous le seuil de pauvreté », Insee Analyses, communiqué de presse du 29 septembre 2017.

Les Qpv abritent donc une part importante de familles allocataires bas revenus.

Parmi les allocataires à bas revenus résidant dans les Qpv, la moitié (53 %) sont des familles avec enfants (cf. graphique 2).

On constate que les Qpv concentrent plus de familles monoparentales (+ 5 points de %) et moins de couples avec enfants (- 4 points de %).

La part des personnes isolées bas revenus est très élevée dans les Qpv avec 43 % (une proportion identique à la moyenne des allocataires bas revenus sur le département).

Le poids plus élevé des familles monoparentales dans les Qpv constitue un facteur explicatif de la surreprésentation des bas revenus dans ces quartiers. Ce sont ces familles qui cumulent le plus les difficultés, car elles n'ont pas de ressources suffisantes pour couvrir leurs dépenses et équilibrer leur budget.

## Près de la moitié des enfants des quartiers prioritaires ont moins de 6 ans

Source : CAF de La Réunion 2017

Familles Bas revenus QPV	Nombre Enfants à charges PF dans QPV	Nombre enfants 0-2 ans dans QPV	Nombre enfants 0-5 ans dans QPV
22 430	46 766	6 989	14 104

Tableau 17.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, **46 766** enfants réunionnais (à charge au sens des PF) âgés de moins de 20 ans vivent dans des foyers dont le niveau de revenu inférieur au seuil des bas revenus. Autrement dit, au sein des Qpv, quatre enfants sur cinq vivent dans un foyer à bas revenus (cf. tableau 17). Parmi eux, près de la moitié des enfants ont moins de 6 ans (soit 14 104 enfants). Cela illustre la surexposition des jeunes enfants des Qpv à la pauvreté. Ces enfants sont, de ce fait, plus fragiles socialement et davantage impactés par les phénomènes de précarité (cf. encadré 12). Ces derniers pouvant avoir des conséquences directes sur leur santé, leur scolarité, leur vie sociale et familiale.

### Les enfants et les jeunes sont concernés par les bas revenus

La spécificité de la pauvreté infantile tient au fait que l'enfant est un individu en situation de dépendance par rapport à ses parents. Il subit les inconvénients d'une situation sur laquelle il n'a aucune influence, lesquels peuvent l'handicaper non seulement au niveau professionnel mais aussi au niveau scolaire, voire également dans son aptitude à se construire des ressources futures non monétaires.

Source : « Les allocataires à bas revenus de La Réunion », de Jean-Romain CALLY in Politiques sociales et familiales, n°113 (Septembre 2013), p98-108.